



Ordre des
hygiénistes dentaires
du Québec

GUIDE DE L'ÉLECTEUR

Élections

13 mai 2022

Quelques consignes avant de procéder au vote électronique

Assurez-vous d'avoir une dizaine de minutes à votre disposition pour voter.
Nous vous recommandons fortement de faire toutes les étapes qui suivent sans interruption, car autrement vous risquez de perdre ou d'oublier votre mot de passe.

1

Recevoir les instructions du vote

Si vous êtes un électeur habilité à voter, vous recevrez un courriel provenant de l'adresse `ordreprofessionnel-qc@secured.vote` de la part de « VOTE ÉLECTRONIQUE » et ayant pour objet « Élections 2022 de l'OHDQ — Instructions pour le vote électronique ».

Celui-ci contient toutes les instructions pour procéder au vote électronique et pour récupérer votre mot de passe en cas de perte ou d'oubli.



2

Obtenir son mot de passe

Pour récupérer votre mot de passe, vous devrez cliquer sur le lien dans le courriel, puis saisir les informations demandées.

Une fois vos informations saisies, cliquez sur « obtenir mot de passe ». Le système affichera un mot de passe.

Copiez, notez ou imprimez le mot de passe qui s'affiche à l'écran avant de cliquer sur « quitter ».

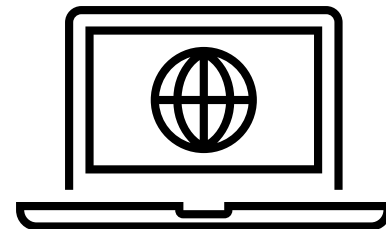
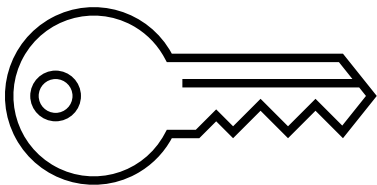
Si vous oubliez votre mot de passe, il y aura possibilité de le récupérer en cliquant sur « Mot de passe oublié » ou en consultant les instructions du courriel.

3

Accéder à la plateforme de vote

Une fois votre mot de passe obtenu et pris en note, cliquez sur « quitter ». Vous serez ensuite redirigé vers la page du vote électronique.

Saisissez alors les informations demandées.

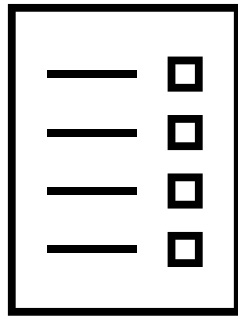


4

Voter et obtenir le reçu

Une fois les informations entrées, vous serez dirigé vers le bulletin de vote électronique. Le nom des candidats s'affichera à l'écran et vous serez invité à cocher la case représentant votre choix.

Une fois votre choix fait, cliquez sur « confirmer son vote ». Un message apparaîtra au haut de la page indiquant que votre bulletin de vote a été enregistré avec succès. Vous pouvez imprimer votre reçu du vote comme preuve de l'enregistrement de votre vote dans l'urne électronique.



Assistance



Si vous éprouvez des difficultés à voter, veuillez contacter l'adjointe à la direction générale :

@ election@ohdq.com

 (514) 284-7639/1 800 361-2996, poste 295

Le suivi sera effectué entre 8 h et 16 h, du lundi au vendredi, à l'exception du lundi 23 mai 2022, journée fériée.

Pour plus de détails sur les élections, consultez notre [site internet](#).